

Mot du Président



La Place de Paris subit le contrecoup de la crise financière qui affecte en profondeur les modes de fonctionnement des marchés financiers. Cependant, en comparaison avec les autres places financières internationales, notre industrie financière a bien résisté, en raison de la qualité de la régulation et de notre modèle bancaire, dont la structure en termes de risques et de conditions de rentabilité est saine. Ceci est un atout pour le futur. Dans ce contexte, Paris EUROPLACE a lancé un programme d'action ambitieux pour accélérer la sortie de crise et, définir la meilleure offre de services de la Place de Paris permettant aux entreprises d'améliorer les conditions de leur compétitivité.

Notre première priorité est la relance des marchés obligataires secondaires et des instruments de titrisation. Le renforcement de l'épargne longue est également une priorité : l'allongement de l'assurance vie, un rééquilibrage de la fiscalité entre instruments longs et courts, les réformes comptables adéquates, les modalités de mise en place de la directive Assurances « Solvency 2 » sont autant de pistes de recommandations essentielles. Concernant le financement des PME, il s'agit de faciliter leur accès aux marchés dans des conditions de coût et de risque raisonnable, notamment en créant des outils d'investissement aptes à renforcer leurs fonds propres. Enfin, il est confirmé la dimension stratégique des infrastructures de marché pour assurer la meilleure sécurité systémique, notamment de la zone euro. La Place de Paris est aujourd'hui mobilisée sur ce sujet.

Dans la recherche de solutions et dans la refondation d'un nouvel ordre mondial, l'Europe a plus que jamais une responsabilité majeure. Il est donc essentiel que, dès septembre, les décisions soient prises pour mettre en œuvre le rapport LAROSIERE concernant le pilotage des risques systémiques permettant d'accélérer la convergence des règles du jeu et la mise en place de collèges de régulateurs homogènes. Ce processus devra s'articuler avec les nouvelles réformes du G20, dont nous comptons suivre de près la mise en œuvre.

Gérard Mestrallet. Président de Paris EUROPLACE.

NOUVELLES MESURES D'ATTRACTIVITÉ

Plusieurs nouvelles réformes structurelles ont été faites sous l'impulsion du Haut Comité de Place, présidé par Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi :

- Amélioration du statut des cadres impatriés pour offrir un système incitatif aux cadres étrangers qui viennent à Paris sur le même modèle que le « Non Dom » britannique.
- Suppression de la procédure d'appel public à l'épargne (APE) pour les émissions destinées aux investisseurs professionnels.
- Modernisation du cadre juridique et réglementaire applicable à la gestion alternative en lien avec une plus grande responsabilisation des acteurs, et modernisation des instruments de capital risque.
- Modernisation de l'environnement juridique de la place avec la réforme du droit des titres, modernisation du cadre juridique applicable à la titrisation.

- Mesures d'accueil de la finance islamique (autorisation des fonds de gestion, cotation de sukuk, neutralité fiscale sur les transactions immobilières...).
- Amélioration du dispositif de fiducie en janvier 2008.

En conséquence la Place de Paris bénéficie, aujourd'hui, d'un cadre fiscal et réglementaire particulièrement attractif pour les entreprises et investisseurs internationaux :

- Impôt sur le revenu parmi les plus faibles d'Europe.
- Meilleure productivité horaire du travail en Europe.
- Qualité de la régulation financière.
- Traités fiscaux : signés avec plus d'une centaine de pays dans le monde pour réduire et éviter la double taxation (dividendes d'une action ou d'obligation d'Etat, intérêt sur les comptes de dépôts, intérêt sur les comptes courants d'associés, intérêt sur les contrats d'assurance vie).



Mme Christine LAGARDE,
Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

PLAN D' ACTIONS STRATEGIQUE 2009 -2011

Plusieurs chantiers ont été mis en place sur le thème « Restaurer la confiance – pour une nouvelle stratégie offensive face à la crise financière » dans l'objectif de mettre en place de nouvelles actions destinées à faciliter la sortie de crise et améliorer le positionnement à moyen terme de la Place de Paris dans la compétition internationale.

■ 3 Chantiers prioritaires

- « Restaurer la confiance dans les marchés », présidé par Michel PEBEREAU, Président, BNP Paribas. Les mesures proposées portent sur la relance du marché obligataire secondaire, la relance de la titrisation, la réforme indispensable des normes comptables « Mark to market » qui alimentent la procyclicité des marchés.

- « Financement des PME », présidé par René RICOL, Médiateur national du crédit, Président, Ricol, Lasteyrie & Associés : les mesures mises en œuvre visent à accélérer le financement des PME tant en matière de crédit que de capitaux propres, mieux cibler et accélérer l'épargne investie dans les PME.
- « Emetteurs », présidé par Patricia BARBIZET, Présidente, Artemis : une action urgente est à mener pour relancer les circuits de financement, notamment l'investissement en actions, le marché secondaire obligataire. Dans un second temps, le groupe de travail s'efforcera de mieux identifier les besoins des émetteurs, en termes de financement à long terme.

■ Chantiers sectoriels

Plusieurs chantiers sectoriels concernent la gestion et l'épargne longue, présidé par Yves PERRIER, Président, Crédit Agricole Asset Management, le financement de projets, présidé par Charles Henri FILIPPI, Président, Alfin, les produits dérivés, présidé par Jean François LEPETIT, Président, Conseil National de la Comptabilité, l'assurance et réassurance, présidé par Bernard SPITZ, Président, FFSA, la finance et le développement Durable, présidé par Augustin de ROMANET, Directeur général, Caisse des Dépôts.

Plusieurs chantiers transverses concernent la recherche et l'innovation financière, les infrastructures de Place et l'attractivité de la Place financière de Paris.

■ Comité de Droit Financier

Depuis sa création, le comité de droit financier de Paris EUROPLACE, présidé aujourd'hui par M. Michel PRADA, a contribué à l'adoption des principales réformes en droit financier de la Place (Fiducie, Fonds communs de titrisation, Loi LME, actions de préférence, instruments Financiers, appel public à l'épargne...). Ses travaux s'inscrivent dans le cadre des actions menées par Paris EUROPLACE au niveau des pouvoirs publics (MINEFI, DGTPE, Chancellerie, HCP...) et des instances européennes (Commission, Parlement...) visant à renforcer la compétitivité de la Place de Paris sur le plan international. Il participe activement aux travaux du Haut Comité de Place.

Il comprend, à l'heure actuelle, plusieurs commissions actives :

- Commission «Finance islamique»

Cette Commission a été créée en janvier 2008 à la suite d'une demande faite par le Trésor. Il existe aujourd'hui trois textes spécifiques à la finance islamique : (i) les recommandations AMF de juillet 2007 sur les OPCVM charia, (ii) la recommandation AMF de juillet 2008 sur les prospectus de sukuk et (iii) les instructions fiscales de février 2009 sur les financements Murabaha et les sukuk. A court terme, la Commission souhaite poursuivre ses travaux sur le support juridique nécessaire à l'émission de sukuk en droit français.

A moyen et long terme, la Commission travaille notamment sur l'introduction de l'assurance Takaful en France, la traduction des normes AAOIFI en français, les impacts de la charia sur la loi applicable et les conditions d'agrément d'une banque islamique en France.

- Commission «Droit des sûretés et de la fiducie»

Cette Commission dont les travaux avaient déjà contribué à l'adoption de la loi du 19 février 2007 portant création de la fiducie de droit français, a fait des propositions d'amélioration du dispositif législatif existant tendant à :

- Adapter le régime juridique de la fiducie afin de favoriser son utilisation comme mécanisme de sûreté ;
- Adapter le traitement juridique de la fiducie dans les procédures collectives ;
- Améliorer le régime juridique de l'agent des sûretés en droit français.

- Commission «Actions de préférence»

Créé dans le droit fil des travaux préparatoires de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, ce groupe de travail a fait des recommandations auprès des pouvoirs publics tendant à réformer le régime juridique des actions de préférence. La loi LME du 4 août 2008 supprime le DPS, ce qui permet aux sociétés françaises, et en particulier aux banques, de bénéficier d'un régime équivalent à celui de leurs concurrents anglo-saxons et de faciliter leur financement.

Les autres Commission concernant la titrisation, la dématérialisation et les instruments financiers, la compétitivité et le droit pénal, les transferts des

risques en droit financier, la responsabilité et le rôle du dépositaire, la transposition de la directive sur le maintien et la Modification du capital de la société anonyme.

■ «Investissement Socialement Responsable (ISR)»

L'objectif est de mettre en œuvre les conclusions et recommandations du rapport de la Commission Paris EUROPLACE «ISR» approuvées par le Conseil de Paris EUROPLACE.

- faciliter la prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans les processus d'analyse et de décision des investisseurs,
- clarifier et renforcer le dialogue avec les entreprises pour favoriser la diffusion d'informations extra-financières afin de permettre aux investisseurs de mieux apprécier les atouts et les risques des entreprises en la matière,
- organiser, à travers l'action de Paris EUROPLACE, un cadre fédérateur pour la Place et ses acteurs.

4 priorités concernent le développement de l'investissement responsable, de la microfinance et de la finance solidaire, et du financement des technologies environnementales. Un projet de Charte des Principes de l'Investissement Responsables des Acteurs de la Place de Paris, actuellement à l'étude, devrait être signée par les investisseurs institutionnels, gérants d'actifs, entreprises bancaires et entreprises d'investissement de la Place afin de développer conjointement de nouvelles initiatives pour renforcer l'Investissement Responsable et la contribution de la finance au développement durable.

■ «Climat et Innovations Financières»

Ce groupe, présidé par Pierre DUCRET, Directeur des Services Bancaires, Caisse des Dépôts, vise à assurer la mise en œuvre des propositions d'actions du rapport «Climat» :

- mesures réglementaires et fiscales visant à renforcer l'attractivité de la place financière de Paris en matière de finance carbone,
- encouragement à de nouvelles initiatives industrielles visant à renforcer la position de la place de Paris sur la filière climat/carbone
- mobilisation des acteurs de la place concernant l'investissement post-2012,
- mise en œuvre de programmes de recherche sur l'adaptation au changement climatique et le financement des infrastructures,
- promotion à l'échelle européenne des projets domestiques CO2,
- incitation des entreprises à intégrer les conséquences des risques météorologiques dans leur gestion stratégique.

■ «Microfinance»

Dans le cadre des actions menées par le Pôle de Compétitivité FINANCE INNOVATION sur le thème de la finance sociale, un groupe de travail a été constitué, visant à identifier les obstacles au développement, dans l'hexagone, des fonds de microfinance, à la fois sur le plan de la production et de la distribution.

Ce groupe, piloté par Emmanuel de LUTZEL, Responsable Microfinance, BNP Paribas, et composé de représentants d'établissements bancaires, sociétés de gestion, organismes de microfinance et associations professionnelles, a élaboré de propositions concernant les aménagements réglementaires à effectuer, notamment l'identification d'un instrument financier permettant la domiciliation de fonds de microfinance en France. Ces propositions seront portées au Haut Comité de place (HCP).

L'ensemble des propositions de ces 3 groupes-projets ont été présentées, dans le cadre du forum Paris EUROPLACE – Présidence française de l'Union Européenne 2008, organisé, avec l'appui du Cercle des Economistes, le 24 novembre dernier, sous le haut patronage de MM. Nicolas SARKOZY, Président de la République française, et José Manuel BARROSO, Président de la Commission Européenne, sur le thème «Renforcer la Contribution de la Finance au Développement Durable : Enjeux de long terme, Propositions pour l'Europe».

■ «Emploi Financier»

Un groupe-projet, animé par Edouard de LENCUESAING, Conseiller technique, Paris EUROPLACE, et constitué avec l'appui des fédérations professionnelles – FBF, FFSA, AFG - et des collectivités locales – Conseil Régional d'Ile de France et Ville de Paris -, a pour but d'étudier les perspectives de renouvellement des emplois dans le secteur financier et les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre.

■ «Observatoire» statistique

Groupe présidé par Olivier COUSSERAN, Directeur des Etudes, Banque de France, lancé dans le cadre des travaux du Haut Comité de Place (HCP), il a pour objectif de mettre en place un tableau de bord pour le suivi de l'évolution de l'activité des différents compartiments de marchés et les activités des acteurs financiers français. Une première série d'indicateurs qualitatifs a été mise en place, permettant d'apprécier et de suivre l'évolution des activités et de l'emploi financier.



Nicolas SARKOZY, Président de la République Française
Michel PEBEREAU, Président, Joint Committee Paris EUROPLACE
City of London

ACTION EUROPÉENNE

Une action importante a été développée par le groupe «Europe» pour porter des contributions à la Commission Jacques de LAROSIERE et aux travaux du G20.

Dans le cadre du nouveau Parlement européen et de la présidence suédoise, nos recommandations prioritaires sont les suivantes :

- Améliorer la régulation internationale des marchés, en accélérant l'harmonisation internationale des pratiques, améliorer la transparence des marchés ;

- Renforcer les outils de prévision des risques systémiques et les ratios prudentiels, tout en veillant à ne pas entraver le développement des marchés ;

- Réexaminer les normes comptables, qui ont très clairement participé à la volatilité des marchés et qui posent des problèmes de valorisation des actifs ;

- Améliorer le mode de fonctionnement des agences de notation ;

- Améliorer la supervision des hedge funds, notamment en matière de structure financière et de recours à l'effet de levier, tout en donnant les moyens à ces fonds de poursuivre leur développement ;

- Renforcer les infrastructures de marché au niveau européen notamment avec la mise en place de chambres de compensation pour les dérivés OTC.

PROMOTION INTERNATIONALE

Les manifestations de Paris EUROPLACE ont pour but de présenter les opportunités d'investissement sur les marchés européens, l'offre de services et produits des acteurs de la Place financière aux émetteurs et investisseurs, banques et sociétés financières internationales.

Les actions menées ou en cours sont les suivantes :

• Pays du Golfe – du 17 au 22 janvier

Dans le cadre de la visite de M. Christian NOYER, Gouverneur de la Banque de France, dans les pays du Golfe (Bahreïn, Qatar, Abu Dhabi et Dubaï) du 17 au 22 janvier 2009, une délégation de Paris EUROPLACE composée de représentants d'investisseurs institutionnels, d'autorités de supervision, de banques et de sociétés de gestion, de cabinets d'avocats, conduite par M. Arnaud de BRESSON, Délégué général de Paris EUROPLACE, a été mise en place. Des rencontres avec les représentants de la communauté financière de ces pays ont été organisées afin d'échanger sur les conséquences de la crise financière, les recommandations du G20, les stratégies des centres financiers internationaux, les nouvelles opportunités d'investissement. Un Memorandum of Understanding avec le Dubai International Financial Center (DIFC) a été signé à cette occasion visant à approfondir les coopérations dans différents secteurs / métiers de l'industrie financière. Un protocole d'accord avec la Banque centrale émirienne d'Abu Dhabi est en cours d'examen.

• New York – 27 avril

Paris EUROPLACE a tenu, le 27 avril 2009 au New York Stock Exchange (NYSE), ses Rencontres Financières Internationales annuelles sur le thème «The Aftermath of the Crisis : Times of Dialogue and Opportunities». Cette année, la manifestation a réuni en format restreint de hauts représentants d'investisseurs, banques et sociétés financières, émetteurs et Autorités de régulation, français et américains, avec la participation de Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

La crise financière actuelle contraint les centres financiers internationaux à accélérer les mesures pour soutenir les marchés financiers, mettre en place de nouvelles stratégies de développement, et favoriser le dialogue trans-atlantique visant à une coopération renforcée entre les Places financières de Paris et de New York. Le thème de la régulation a été examiné dans le cadre d'une table ronde avec la participation de MM. Jean-Pierre JOUYET, Président, AMF et Ethiopis TAFARA, Directeur des Relations Internationales, SEC.

• Qatar – 11 mai 2009

Le Qatar Financial Centre (QFC) Authority et Paris EUROPLACE ont signé, le 11 mai dernier, un Memorandum of Understanding définissant les domaines de coopération entre les 2 organisations en vue de contribuer au développement de la croissance des services financiers entre les 2 pays. L'accord a été signé par M. Stuart PEARCE, Président et Directeur Général, QFC Authority et Arnaud de

BRESSON, Délégué Général, Paris EUROPLACE. La cérémonie de signature s'est inscrite dans le cadre de la visite d'une délégation française à Qatar, conduite par Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Le protocole d'accord couvre plusieurs secteurs et métiers de l'industrie financière pour lesquels une coopération est envisagée, notamment dans les domaines de la gestion d'actifs, de la finance environnementale, de l'assurance, de l'immobilier, des marchés boursiers et de la promotion.

• Bahreïn – 25 & 26 mai

Paris EUROPLACE a participé à la 5^{ème} édition du «Annual World Islamic Funds & Capital Markets Conference», organisée avec le soutien de la Banque Centrale de Bahreïn sur le thème de la dynamisation de l'industrie de la finance islamique et les prochaines étapes à mettre en œuvre.

• Saint-Petersbourg – 5 & 6 juin 2009

Arnaud de BRESSON, Délégué Général, Paris EUROPLACE a participé à la manifestation organisée par la Saint-Petersbourg International Economic Forum Foundation et est intervenu à une table ronde dédiée au thème «International Financial Centers' Experience and Perspectives». Des discussions sont en cours pour développer une coopération avec la Place financière de Moscou.

• Paris – 2 & 3 juillet

Le thème de notre manifestation est «The Aftermath of the Crisis : Times of Dialogue and Opportunities». Les activités financières traversent aujourd'hui une crise profonde. Ces Rencontres sont l'occasion d'instaurer un dialogue entre les professionnels européens et internationaux pour échanger et discuter du rôle et du fonctionnement des marchés financiers, tirer les leçons de la crise financière et identifier les prochaines mesures à mettre en œuvre pour restaurer la confiance dans les marchés. Cette manifestation réunit, chaque année, plus de 1000 participants européens et internationaux, investisseurs, entreprises, banques et sociétés financières.

Le 2 juillet, Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, préside le déjeuner et M. Christian NOYER, Gouverneur, Banque de France, ouvre la journée du 3 juillet.

4 tables rondes sont prévues sur différents thèmes d'actualité relatifs aux développements des marchés financiers français, européens et internationaux :

- Post G20 : Milestones to Restore Confidence within Financial Markets
- International Crisis and New Challenges of Sustainable Growth : On Going Partnerships with International Financial Services Centers
- New Recommendations for Sustainable Finance
- Redirecting Savings to Support Real Economy and Finance Projects of the Future

Des sessions spéciales organisées avec le concours des établissements membres de Paris EUROPLACE sont consacrées aux nouveaux secteurs de croissance en Europe offrant des opportunités concrètes d'investissement tels que la finance islamique, les produits structurés, la finance environnementale et solidaire, les nouvelles techniques de gestion d'actifs.

• Abu Dhabi – septembre/octobre

Dans le prolongement de la mission de janvier 2009 dans les pays du Golfe, Paris EUROPLACE prévoit d'organiser, en partenariat avec la Banque Centrale émirienne, des Rencontres Financières Internationales à Abu Dhabi, avec la participation de Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

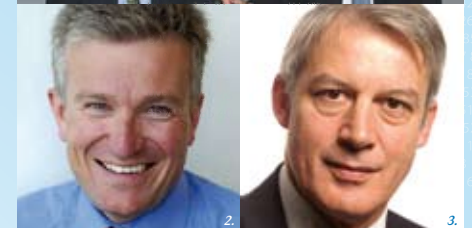
Cette manifestation sera l'occasion de la signature d'un Memorandum of Understanding (MOU) avec la Banque Centrale émirienne visant à développer les actions dans les domaines de coopération suivants : marchés financiers, gestion d'actifs, finance environnementale, recherche et formation, régulation et promotion.

• Singapour – 26 octobre

Une manifestation est projetée avec la Monetary Authority of Singapore sur les thèmes de la régulation, de l'innovation financière et de la recherche, avec la participation de M. Christian NOYER, Gouverneur, Banque de France.

• Tokyo – 16 novembre

Les RFI de Tokyo auront pour thème la restauration de la confiance dans les marchés financiers et le plan de sortie de crise.



1. Stuart PEARCE, Managing Director, QFCA, Arnaud de BRESSON, Délégué Général, Paris EUROPLACE, Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi Doha, 11 mai 2009

2. Duncan NIEDERAUER, CEO, NYSE Euronext RFI Paris EUROPLACE de New York, 27 avril 2009

3. Christian NOYER, Gouverneur, Banque de France mission pays du Golfe, 17 janvier 2009

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ FINANCE INNOVATION

L'année 2009 sera consacrée à conforter les initiatives engagées par FINANCE INNOVATION, en s'appuyant sur la démarche du nouveau Contrat de Performance approuvé par le Conseil Supérieur le 5 mars 2009. FINANCE INNOVATION a identifié six priorités d'actions stratégiques :

- Faciliter l'accès des PME aux marchés de capitaux : au-delà de l'action d'accompagnement développée par le Pôle pour orienter les PME vers les canaux de financement public (ANR, FUI, Oséo), deux nouveaux projets sont lancés : une pépinière dédiée aux entreprises financières et une cellule inter-pôles dont l'objectif est de mettre en relation les PME soutenues par les pôles de compétitivité avec des partenaires industriels et des investisseurs privés.

- Développer la recherche sur la maîtrise et la couverture des risques et le développement de produits de nouvelle génération.

- Identifier les domaines de «rupture» stratégique et faire émerger des projets innovants dans l'écosystème, autour des trois secteurs liés au cycle de vie d'un produit/service financier : produits et services financiers, finance durable, systèmes d'informations et Infrastructures financières et gestion des risques et systèmes de sécurité.

- Développer la technologie nécessaire à la modélisation et la circulation des produits financiers et aux infrastructures de marché.

- Attirer les talents par des formations et gestion de compétences compétitives : il s'agit de poursuivre le

soutien aux programmes de recherche, notamment ceux liés à la gestion des risques, à travers l'action de l'Institut Louis Bachelier (ILB), et d'accélérer les initiatives de formation en finance ainsi que les échanges entre Régulateurs européens et professionnels à travers l'Institut Européen de la Régulation Financière (EIFR).

- Développer la «Finance durable», Investissement Socialement Responsable, finance environnementale, finance solidaire : lancement d'une charte collective pour développer l'investissement responsable (ISR), soutien au développement de fonds de micro-finance en France, promotion des initiatives en matière de finance environnementale/finance carbone.

RECHERCHE ET FORMATION

L'Institut Europlace de Finance (EIF) dont la direction scientifique est assurée par M. Elyès JOUINI, Vice Président, Université Paris Dauphine, a adapté son programme de recherche 2009 pour tirer les leçons de la crise financière. De nouveaux travaux ont été développés sur la gestion des risques, les produits financiers de nouvelle génération, plus simples et transparents, une meilleure prise en compte du long terme dans les marchés financiers, les normes comptables, et le financement des PME.

L'Institut EUROPLACE de Finance (EIF) a organisé, les 19 et 20 mars dernier, la 2^{ème} édition du Forum International de Recherche en Finance sur le thème «l'apport de la recherche à la prévention des crises financières». Plus de 500 participants, dont 200 étrangers en provenance d'Europe, des Etats-Unis, mais également des pays émergents, Inde, Brésil, Chine, etc... ont participé à cette manifestation.

L'Institut Louis Bachelier (ILB), dirigé par M. Harold OLLIVIER, Délégué Général, lancé en 2008, est dédié aux académiques et aux professionnels. Lieu d'échanges et de circulation de l'information, il a pour vocation de favoriser le développement de la recherche, de l'enseignement et les interactions vertueuses entre chercheurs et professionnels. L'ILB a mis en place, avec la FDR et l'EIF, un réseau social en ligne – e-FERN – dédié à l'univers de la finance, de l'assurance et de la gestion des risques, permettant

de mettre en commun leurs ressources pour créer une plate-forme globale de contacts et de thématiques.

Il répond à 3 nécessités :

- Atteindre la masse critique de chercheurs et professionnels permettant de faire rayonner internationalement l'expertise française en finance assurance et gestion des risques ;
- Encourager le travail collaboratif au sein des communautés de chercheurs et avec les professionnels ;
- Faciliter le financement privé de la recherche académique.

Dans le domaine de la formation, l'Institut Européen de la Régulation Financière (EIFR), mis en place en septembre 2008, a pour but de former les professionnels à la régulation financière internationale. Une dizaine de séminaires professionnels ont été organisés en 2009 avec l'appui des Autorités de régulation associées au dispositif (AMF, ACAM, Commission Bancaire) et l'Université Paris II.



LISTE DES MEMBRES 2009

Paris EUROPLACE remercie ses nouveaux adhérents : Asatys Consulting, August & Debouzy, Bredin Prat, Cleary & Gottlieb, Cast Communication, Climpact, Courtois Lebel, Global Financial Services, IFAAS, Lunalogic, Orrick, Herrington & Sutcliffe LLP, Path Solutions, Proskauer LLP, Moody's.

Fondateurs : Banque de France, Caisse des Dépôts, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), Conseil Régional d'Ile-de-France, NYSE Euronext, Ville de Paris.

Entreprises : Accor, Aéroports de Paris (ADP), Air France-KLM, Air Liquide, Alcatel, Atos Euronext Market Solutions, Boursorama, Cades, Carrefour, Ciments Français, Climpact, Compagnie Saint Gobain, EADS, EDF, Erap, Euro Disney, France Telecom, Gaz de France, GE International Inc., Global Financial Services, Groupe Bolloré, Groupe Danone, Groupe Lagardère, Lafarge, L'Oreal, Lunalogic, LVMH, Météo France, Michelin, Oberthur Technologies, Pinault-Printemps-Redoute, PSA Peugeot Citroen, Renault SA, RTE, Suez, Thomson, Total, Vivendi, Vinci.

Sociétés foncières : Affine, Unibaill.

Investisseurs : AGF AXA, AXA Investment Managers, Cinven, CNP Assurances, Fonds de Réserve des Retraites, Fortis Investment Management France, Groupama, Groupama Asset Management, HDF Finance, Invesco Asset Management, Pioneer Investments.

Banques et établissements financiers : ABN Amro, Bank of America, Banque Nomura France, Banque de Développement du Conseil de l'Europe, Banque

Palatine, Banque Robeco, Bear Stearns International, Brown Brothers Harriman, Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE), Caisse de Refinancement de l'Habitat, Citigroup, Crédit Agricole SA, Crédit Foncier de France, Daiwa Securities SMBC, Dexia Crédit Local, Goldman Sachs, Groupe BNP Paribas, Groupe HSBC, JP Morgan & Cie, La Banque Postale, Lazard Frères & Cie, Lehman Brothers, Merrill Lynch Capital Markets France SA, Morgan Stanley Dean Witter, Oseo-BDPME, Rothschild & Cie, Société Générale, The Royal Bank of Scotland (RBS), UBS France SA.

Entreprises de marché : Euroclear France, Euroland Finance, LCH.Clearnet, MTS France.

Sociétés de bourse : ETC Pollak, Exane, Viel Tradition.

Cabinets d'avocats/notaires :

Allen & Overy LPP, August & Debouzy, Baker & McKenzie, Bredin Prat, Cleary & Gottlieb, Clifford Chance, CMS Bureau Francis Lefevre, Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral, Courtois Lebel, De Pardieu Brocas Maffei & Associés, Freshfields Bruckhaus Deringer, Gide Loyrette Nouel, Jeantet & Associés, Jones Day, Latham & Watkins, Linklaters, Norton Rose, Orrick, Herrington & Sutcliffe LPP, Proskauer LLP, Rochelois Besins & Associés, Simmons & Simmons, Stehlin & Associés, Weil, Gotshal & Manges.

Sociétés d'audit/conseil/experts comptables : Asatys Consulting, Asterias, cast Communication, Deloitte Touche & Tohmatsu, Ernst & Young, KPMG, Mazars, Pricewaterhousecoopers, Ricol, Lasteyrie & Associés.

Agences de notation/communication/diffuseurs d'information financière : Bloomberg, Financial Dynamics, Fineo, IFAAS, Moody's, Standard & Poor's.

Associations professionnelles : AFEI, AFG, AFIC, AFTB, AFTE, AFTI, ANSA, Centre National des Professions Financières, CEPS, Cercle des Banques Etrangères en France, CFA Institute France, CFPB, CNCC, CRI, Croissance Plus, DFCG, FBF, FFSA, FSIF, MEDEF, Middenex, OCBF, SFAF.

PARIS
EUROPLACE

39/41 rue Cambon - 75039 Paris Cedex 01
Tél. : (33) 1 49 27 11 14
Fax : (33) 1 49 27 11 06

www.paris-europlace.net